

IA - Cadre général

Intégrer l'IA dans votre process de recherche documentaire

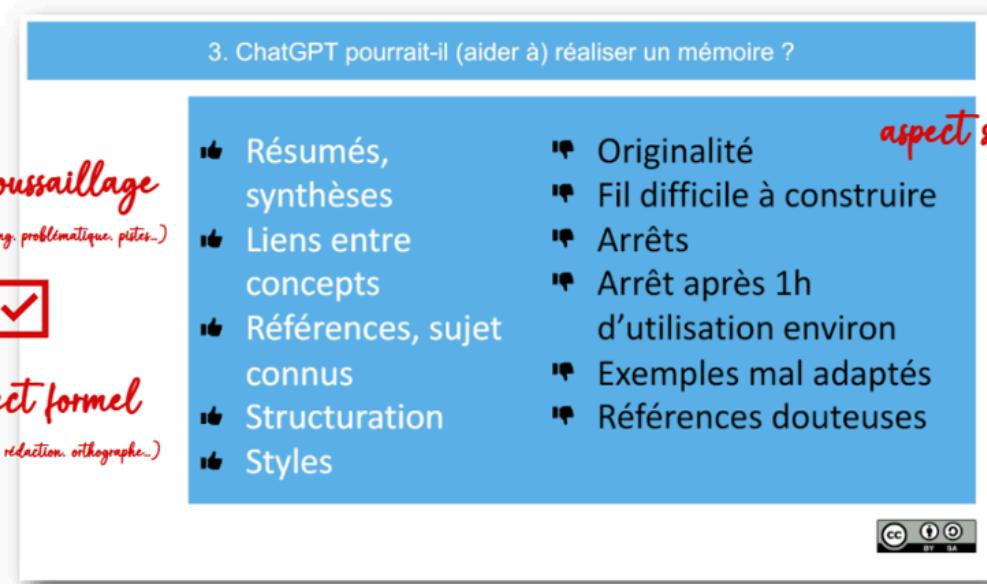
Si vous utilisez un service d'IA générative (IAg), ce qui est autorisé, vous devez l'utiliser pour vous assister dans des tâches précises et ponctuelle, intégrée dans une méthodologie bien ficelée.

Vous pouvez demander efficacement à une IAg de :

- vous aider dans votre recherche de vocabulaire
- vous aider à définir des termes
- vous aider à structurer et styliser un document

Il n'est pas recommandé de déléguer à une IAg :

- la recherche de l'information précise et/ou scientifique
- la synthèse d'idées très différentes l'une de l'autre
- l'imagination d'idées originales



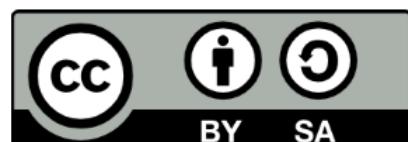
L'illustration est tirée de la formation : DOCQ, Françoise, POLAIN, Céline, WARNIER, Léticia et WOUTERS, Pascale, 2023.

ChatGPT et les outils d'IA: quels enjeux sur les mémoires en 2023? [en ligne]. Formation. UCLouvain. 17 mars 2023.

Disponible à l'adresse : https://oer.uclouvain.be/jspui/bitstream/20.500.12279/901/1/Formation_IA_memoires_2023-03-17.pdf [Consulté le 5 décembre 2025].

Pour approfondir la question, consultez la **Charte d'usage de l'IA générative à l'Université Paris-Saclay**.

Cette œuvre est mise à la disposition selon les conditions de la Licence Creative Commons Attribution, Partage dans les mêmes conditions 4.0 International



<https://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0/>